Strasbourg, le 05 janvier 2026

Élections municipales 2026 : inscriptions sur les listes électorales avant le 4 février 2026

À l'approche des élections municipales du 15 et 22 mars, la Ville de Strasbourg rappelle l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales pour exercer son droit de vote.

Conformément aux dispositions de l'article L.18 du Code électoral, la Ville procède régulièrement à une mise à jour des listes électorales afin d'assurer leur fiabilité et leur précision.

À noter que **tout changement d'adresse, y compris au sein de la même commune, nécessite une réinscription**. Les habitant·es peuvent vérifier en ligne leur inscription ou localiser leur bureau de vote.

Les citoyennes et citoyens peuvent s'inscrire **jusqu'au 04 février 2026 par voie électronique** et **jusqu'au 06 février 2026 en mairie** (date de réception).

Cette démarche est ouverte à toute personne majeure de nationalité française jouissant de ses droits civils et politiques, ainsi qu'à tous les ressortissants de l'Union européenne résidant à Strasbourg.

Trois options d'inscription, simples et rapides, sont disponibles :

- **En ligne sur le site** service-public.fr

  Attention : les demandes d'inscription par courriel sont irrecevables ;

- **En se rendant dans l'une des mairies de quartier** (à localiser sur strasbourg.eu/centre-administratif-mairies-quartier) ou **au centre administratif**.

- **Par courrier** à adresser à :
  Eurométropole de Strasbourg – Centre administratif
  Service État Civil et Élections
  Bureau des Élections
  Parc de l'Étoile
  67076 STRASBOURG CEDEX

Contact Presse :
Service Presse – info.presse@strasbourg.eu – 03 68 98 68 71
strasbourg.eu/espace-presse

Quel que soit le mode d'inscription choisi, les pièces justificatives requises incluent **un justificatif d'identité** et **un justificatif de domicile** de moins de 3 mois.

Pour les demandes par courrier et en mairie, il faudra également fournir le formulaire de demande d'inscription service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

Plus d'informations : par internet sur strasbourg.eu/elections ; par téléphone au +33 (0)3 98 68 94

Contact Presse :
Service Presse – info.presse@strasbourg.eu – 03 68 98 68 71
strasbourg.eu/espace-presse